

*www.cmis-int.org*

PAUL VI



A L'OCCASION DU  
XXX<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE PROVIDA MATER

Rome, 2 février 1977



**cmis**  
CONFERENCE MONDIALE  
DES INSTITUTS SECLERS

---

## A L'OCCASION DU XXXe ANNIVERSAIRE DE PROVIDA MATER

### Paul VI

Rome, 2 février 1977

1. "Il y a, précisément aujourd'hui, trente ans l'Église catholique célébrait un événement qui a communiqué à de nombreux de ses fils le charisme de cette fête de la Présentation de Jésus au Temple, c'est-à-dire de l'offrande du Christ à la volonté du Père.

2. Nous désirons en effet rappeler un anniversaire qui tombe aujourd'hui: il y a trente ans, le 2 février 1947, l'Église reconnaissait une forme nouvelle de vie consacrée, lorsque notre Prédécesseur Pie XII promulgua la Constitution Apostolique *Provida Mater*.

3. Une forme nouvelle, différant de celle de la vie religieuse non seulement par une autre manière de réaliser la sequela Christi mais aussi par une façon diverse d'assumer le rapport Église-monde, certainement essentiel pour toute vocation chrétienne (cf. *Gaudium et Spes*, 1).

4. Trente années ce n'est pas beaucoup, mais la présence des Instituts séculiers est déjà très importante dans l'Église, et nous vous convions à vous unir à nous dans nos remerciements au Père des cieux pour ce don qu'il nous a fait.

5. Et nous voulons envoyer à tous et à chacun, homme ou femme, nos salutations, empreintes de bénédictions".